SOCIÉTÉ • VIOLENCES SEXUELLES

Onze membres de la Ciivise démissionnent en signe de protestation, après le remplacement d'Edouard Durand

« Nous déplorons que les deux [désormais anciens] coprésidents n'aient pas été préalablement informés ni du maintien de la [commission] ni de la nomination [à sa tête] de Sébastien Boueilh », écrivent les membres démissionnaires.

Le Monde avec AFP

Publié le 14 décembre 2023 à 21h45 . Lecture 1 min.



Les désormais anciens coprésidents de la Civiise Edouard Durand et Nathalie Mathieu au Palais de la femme à Paris, le 21 septembre 2022. JULIEN DE ROSA / AFP

Plusieurs membres de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (Ciivise) ont annoncé, jeudi 14 décembre, leur démission en signe de protestation, quelques jours après l'annonce du remplacement du juge Edouard Durand par l'ex-rugbyman Sébastien Boueilh.

« Nous déplorons que les deux coprésidents [le juge des enfants Edouard Durand et Nathalie Mathieu]

n'aient pas été préalablement informés ni du maintien de la Ciivise ni de la nomination [à sa tête] de Sébastien Boueilh, et donc de l'éviction d'Edouard Durand », écrivent les membres démissionnaires dans un communiqué, signé par onze personnes jeudi soir. « Nous dénonçons ce silence en réponse à nos sollicitations » et « d'autant plus au regard de notre mission qui visait à "briser le silence" », ajoutent-ils.



Les membres de la Ciivise avaient demandé par courrier, le 10 novembre, à Charlotte Caubel « le maintien de la Ciivise avec Edouard Durand » à sa tête, rappellent-ils. « Aucune réponse ne nous a été apportée. C'est par voie de presse que nous avons appris le maintien de la commission le 19 novembre », regrettent les signataires, dont les psychiatres Muriel Salmona et Karen Sadlier, les fondateurs d'association de victimes Arnaud Gallais et Laurent Boyet, ou encore Eva Thomas, l'une des premières personnes à avoir témoigné publiquement de l'inceste dont elle a été victime (dans « Les Dossiers de l'écran » en 1986).

Lire aussi : <u>Violences faites aux enfants : le nouveau plan du gouvernement prévoit des</u> moyens supplémentaires



« Un couvercle sur la libération de la parole »

M^{me} Mathieu « a fait savoir dès le début qu'elle ne voulait pas renouveler son mandat », précisent les démissionnaires. Mais « comme nous, elle a explicitement appuyé le maintien d'Edouard Durand », écrivent-ils. « On a l'impression qu'on cherche à mettre un couvercle sur la libération de la parole que la Ciivise a entraînée », a déploré auprès de l'Agence France-Presse M. Boyet. « Nous craignons que cela marque un affaiblissement de la lutte contre l'inceste, qui n'est plus au cœur de la feuille de route de la Ciivise », a ajouté de son côté M^{me} Salmona.

Nommée vice-présidente de la Ciivise lundi, Caroline Rey-Salmon, pédiatre et experte judiciaire, « s'était opposée à une préconisation phare de la Ciivise : rendre obligatoire le signalement par les médecins », s'inquiète M^{me} Salmona.

Le Monde | Ateliers

Cours en ligne, cours du soir, ateliers : developpez vos compétences

Découvrir →

M^{me} Caubel a annoncé lundi la nomination à la tête de la Ciivise de l'ex-rugbyman Sébastien Boueilh, fondateur de l'association Colosse aux pieds d'argile, qui lutte contre les violences sexuelles dans le milieu sportif.

Lire aussi: III Le juge Edouard Durand, porte-voix des victimes d'inceste



Les associations plaidaient en faveur du maintien du juge Edouard Durand, apprécié notamment pour son indépendance et son franc-parler. Son aura médiatique et ses critiques répétées sur les dysfonctionnements du traitement judiciaire des violences sexuelles agaçaient, selon des observateurs.

Le Monde avec AFP

Le Monde Ateliers

Découvrir





Cours du soir

Immersion dans l'économie du crime

Cours du soir

Comment regarder un tableau